

Mesdames et Messieurs
Les Conseillères et Conseillers communaux

Romanel-sur-Lausanne le 6 mai 2026

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance extraordinaire du Conseil communal

Jeudi 21 mai 2026, à 20h00, à la Villageoise

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2026
4. Communication du Bureau
5. Communication de la Municipalité (Syndique et Municipaux)
6. Préavis municipal 109/2026 : Demande de crédit de CHF 209'000.00 pour le changement des serveurs informatiques
7. Préavis municipal 110/2026 : Adoption du règlement d'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable et du Fonds sur l'éclairage public
8. Préavis municipal 108/2026 : Création de l'Association de communes en charge de la gestion des eaux du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV)
9. Rapport municipal 111/2026 : Réponse au postulat de M. Jérôme Thuillard et consorts intitulé « Quelles politiques publiques pour notre jeunesse »
10. Rapport municipal 103/2026 : Réponse au postulat de M. François Studer et consorts concernant la réfection et le déplacement de la fontaine du chemin du Village
11. Motions, postulats, interprétation, projets rédigés.
12. Information des Commissions permanentes au Conseil communal
13. Propositions individuelles et divers.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les rapports de Commissions seront mis sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch dès réception mais au plus tard le mardi 19 mai 2026.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Romain BIRBAUM

Annexes : 3 Préavis municipaux
2 Rapports municipaux